



# Commune de MORTROUX

Compte-rendu  
Séance du 6 JUILLET 2018

Le Conseil Municipal de Mortroux s'est réuni le six juillet deux mil dix-huit à la Mairie à vingt heures quinze minutes, selon convocation du 02/07/2018 en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Mr Guy Marsaleix.

*Monsieur Hémary Dominique a été désigné secrétaire de séance.*

Présents :

*Messieurs Marsaleix Guy, Meignat Emmanuel, Poissonnier Franck, Hémary Dominique, Mercier Stéphane et Madame Diaz Florence,*

Absents : *Mesdames Conilleau Véronique Aujean Angéline, Mme Poirier Eliane*

\*\*\*\*\*

Après lecture, le procès-verbal de la séance du 25 mai 2018 est adopté à l'unanimité.

.....

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DE POUVOIRS**

- **Décision n° 2018-009** en date du 6 juin 2018 portant sur l'acceptation d'un don de 1300 €
- **Décision n° 2018-010** en date du 21 juin 2018 portant sur la signature d'un devis pour la parution d'annonce légale en vue des travaux d'aménagement du Bourg –changement du réseau d'eau pour un montant de 883.64 € HT SOIT 1060.37 € TTC

\*\*\*\*\*

**2018-031**

**DECISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET GENERAL**

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'effectuer une modification au budget général prévisionnel 2018, afin d'équilibrer la dotation aux amortissements et les amortissements :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Autres frais divers	6188		472,00			
Dotations aux amortisse. des immo. inco 042				6811		472,00
Fonctionnement dépenses			472,00			472,00
		<b>Solde</b>	0,00			

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la décision modificative comme détaillée ci-dessus.

\*\*\*\*\*

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- décide de faire une demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche,

- d'adopter le plan de financement HT suivant :

DETR :	107 100.00 € HT,
DSIL :	45 600.00 € HT
Fonds de concours et autofinancement :	<u>153 300.00 € HT,</u>
	306 000.00 € HT,

- plan de financement TTC suivant :

DETR :	107 100.00 €,
DSIL :	45 600.00 €
Fonds de concours :	15 071.14 €,
Autofinancement + TVA :	<u>199 428.86 €,</u>
	367 200.00 € TTC,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

- les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2018

\*\*\*\*\*

### QUESTIONS DIVERSES

\*\*\*\*\*

La séance est levée à 20 h 30,  
A Mortroux, le 10 juillet 2018.